

## Assemblée générale ordinaire de la Coopsol du 21 mai 2025 de 19h00 à 20h45 au Collège Rousseau à Fleurier

### 1. Accueil, présences, excusés

Accueil par Eric Sivignon, conseiller communal de Val-de-Travers, chef du dicastère du territoire, de l'énergie et de la mobilité. Il souhaite la bienvenue aux personnes présentes à l'assemblée qui a lieu dans le bâtiment-même où la 7<sup>e</sup> installation de la Coopsol a été réalisée. C'est aussi à Val-de-Travers qu'une prochaine installation de la Coopsol verra le jour, à savoir à Couvet sur le toit de la crèche communale, installation qui sera reliée à un chauffage à distance. Dans la même commune, se trouve aussi l'installation d'Espace Val (centre sportif à Couvet). La commune est ainsi très bien dotée en électricité verte, grâce à la Coopsol. Il souhaite à toutes et tous une belle assemblée.

#### Présents :

**Conseil d'administration (CA) :** Diego Fischer (co-président), Tristan Robert (caissier), Jean-Luc Nagel (co-président), Lionel Perret, Patrick Berner, Yves Oesch, Carol Chisholm, Daniel Sigg, Veronika Walliser (secrétaire) excusé : Johan Schneider

**Coopérateurs présents et excusés :** il y a 40 personnes présentes et 79 personnes excusées.

**Représentés par procuration :** 2 membres.

Jean-Luc Nagel, coprésident, préside la séance et accueille les personnes présentes.  
Eric Sivignon, Conseiller communal à Val-de-Travers prononce un discours de bienvenue.

### 2. Nomination des scrutateurs-trices

MM. Jean-Luc Juvet et Blaise Horisberger sont élus comme scrutateurs.

### 3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 4 juin 2024

Le PV est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteure.

### 4. Rapport annuel 2024 et approbation

Le coprésident, Jean-Luc Nagel, fait le rapport, que tous les membres ont préalablement reçu. Voici quelques chiffres-clés : la coopérative compte 452 membres, le capital total est de 1,564 millions de francs, 7 installations sont en fonction. L'année passée, le Conseil d'administration (CA) a voulu mettre en fonction 3 nouvelles installations, pour deux cela a fonctionné : Auvernier et Fleurier, quant à la troisième (Couvet) ce sera seulement en 2025.

**Installation à Cernier (Fontenelle) :** problème de limite d'injection du courant, les démarches pour y remédier suivent leur cours, on a déjà pu injecter 10-20 % de plus par divers aménagements techniques.

**Installation à Auvernier (salle de spectacles),** mise en service en mai 2024.

**Installation à Fleurier :** le bâtiment de l'assemblée du jour est en production depuis octobre 2024.

La production totale en 2024 est impressionnante : 970'000 kWh, malgré l'ensoleillement très mitigé. L'équipe technique a bien travaillé pour remédier aux différentes pannes, ce qui s'est ressenti au niveau de la production.

Les nouvelles ordonnances sur les tarifs minimum de rachat sont décevantes.

**Installation du Crêt-du-Chêne :** on a fait nettoyer les panneaux, le rendement s'est amélioré de 10%. Il est envisagé de nettoyer aussi les autres anciennes installations au fur et à mesure.

Yves Oesch, membre du CA, nous parle du suivi technique sur les sites, notamment le monitoring à distance. Ce suivi est fait par Yves Oesch et Daniel Sigg (équipe technique) et a permis de limiter les pertes. Les membres sont invités à visiter le site web où la production de toutes les installations peut être consultée en temps réel.

Le rapport d'activité est accepté par acclamation par l'assemblée.

## 5. Comptes 2024

### a) Présentation des comptes 2024

Tristan Robert, caissier, présente les comptes : l'énergie vendue (injectée et autoconsommée) totalise CHF 154'000.- malgré l'ensoleillement mitigé. Au niveau des charges, il n'y a pas eu de grosses réparations. Les amortissements ont beaucoup augmenté à cause de la grande installation de Cernier. L'exercice débouche sur un bénéfice de CHF 42'614.-.

Bilan : il y a beaucoup de trésorerie (295'000.-) pour pouvoir payer les installations en cours. La crèche à Couvet va être financée entièrement par les fonds disponibles (sans appel de fonds).

### b) Rapport des réviseurs

Anne-Claude Cosandey et Matthieu Broccard sont les réviseurs. La première déclare que les comptes ont été vérifiés et des pointages ont été faits. Les réviseurs soulignent le soin avec lequel les comptes sont tenus et leur qualité et proposent d'accepter les comptes avec remerciements au caissier.

### c) Adoption du compte d'exploitation et du bilan et acceptation des états financiers

Les comptes sont acceptés à l'unanimité et par acclamation.

### d) Décharge au Conseil d'administration

La décharge est donnée au Conseil d'administration à l'unanimité et par acclamation.

### e) Acceptation de la résolution sur l'utilisation du bénéfice et de la rémunération des parts

Depuis plusieurs années, la Coopsol rétribue les parts à 2%. Cette rétribution est aussi proposée pour 2024. Pour les années prochaines, il y a des incertitudes (baisse du prix de rachat). Après versement de ce bénéfice, il restera un bénéfice à reporter de CHF 19'000.-.

L'utilisation du bénéfice est approuvée à l'unanimité et par acclamation par l'AG.

## 6. Présentation de nouveaux projets

A Colombier il y a deux projets : les Mûriers 2 et 4. Il s'agit du Collège des Mûriers et de la nouvelle structure de parasolaire qui se trouve à côté. L'autoconsommation attendue est de 35%. Si on choisit d'injecter 100% de la production, le prix de rachat minimal garanti est plus élevé (6,2 ct ou lieu de 2 ct). Même si on choisit la pure injection, on pourrait installer une batterie ou faire une CEL (communauté d'électricité locale). Dès 90kWh de puissance, ce qui est le cas pour les deux projets, on obtient une subvention cantonale de CHF 11'000.-. Le plan financier montre un rendement attendu de 5,2% pour les Mûriers 2 et de 4,2% et pour les Mûriers 4.

Couvet (crèche) : mise en service prévue en juin 2025.

7. Le CA organisera un vote par correspondance pour les Mûriers 2 dans le courant de 2025. L'AG ne peut pas en effet pas se prononcer ce soir puisque le projet n'a pas été présenté à l'AG à l'avance. Les travaux sont prévus en 2026.

Le projet des Mûriers 4 sera réalisé en principe réalisé en 2025. Le projet a déjà été approuvé par l'AG et ne nécessite pas de nouveau vote.

## 8. Programme d'activité pour 2025 et approbation

Le programme d'activité présenté sous point 6. est approuvée à l'unanimité et par acclamation par l'AG.

## 9. Budget 2025 et approbation

Le total des revenus est estimé à CHF 154'188,48 et les charges à CHF 128'202,87, donc un bénéfice de CHF 25'985.

Pour donner suite à des demandes lors d'assemblées générales passées, le CA propose d'augmenter le défraiement des membres du Conseil d'administration de CHF 25.- /h à CHF 30.- /h.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité et par acclamation.

Le budget est approuvé à l'unanimité et par acclamation.

## 10. Présentation technique et débat sur les options de revente du courant

Les prix de rachats ont baissé et ont tendance à baisser toujours plus vu l'accroissement de production d'énergie solaire. S'ensuit une discussion sur les différentes alternatives : installer des batteries ? Des doutes sur leur bilan écologique actuel subsistent. Autres alternatives : le regroupement de consommation propre (RCP) ou le regroupement de consommation propre virtuel (RCPv) et dès 2026 la communauté électrique locale (CEL).

L'ordre de priorité pour le CA est le suivant :

1. Améliorer l'autoconsommation sur place
2. RCPv ou RCP (év pour Espace Val)
3. CEL (év pour Auvernier)
11. Batteries en dernier recours

## 12. Election pour une année de la co-présidence et des membres du Conseil d'administration

Deux personnes quittent le CA : Tristan Robert, notre excellent caissier, et Johann Schneider (excusé ce soir). Un cadeau est remis à Tristan avec des remerciements. Un cadeau sera aussi remis à Johan.

Les huit autres membres du CA sont candidats à leur réélection : Diego Fischer (en qualité de coprésident), Jean-Luc Nagel (en qualité de coprésident), Lionel Perret, Carol Chisholm, Patrick Berner (communication), Daniel Sigg (équipe technique), Yves Oesch (équipe technique), Veronika Walliser (PV).

Une nouvelle candidature pour le poste de caissier est présentée : David Lambelet est intéressé à occuper ce poste. Il est titulaire d'un master en microtechnique et en études énergétiques et travaille actuellement chez Insolight où il est chargé de développer des projets agri-photovoltaïques et des partenariats avec des clients. Avant cela, David avait co-fondé hiLyte, une start-up qui développait des produits solaires innovants pour l'Afrique.

Ils sont tous (ré)élus par acclamation.

## 13. Elections pour deux ans de l'organe de révision

Les actuels réviseurs, Anne-Claude Cosandey et Matthieu Broccard, sont partants pour un autre mandat.

Ils sont réélus par acclamation.

## 14. Divers et propositions individuelles

Le CA n'a pas reçu de propositions individuelles. Une personne remercie le CA pour le travail accompli qui doit être considéré comme du bénévolat.

J-L Nagel clôt la séance et invite les personnes présentes à l'apéritif dînatoire et à visiter l'installation sur le toit.